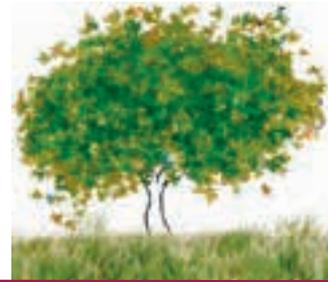


L'écho des Moulins

Agenda 21
Point de situation

Portraits
de Nouvoitociens



Le magazine mensuel de Nouvoitou

N° 65 - Décembre 2014



Nouvoitou

Sommaire

Vie Municipale

- 2. Retour en images sur...
Le Festival des Sciences
et Le Chapiteau Volant
- 3. Permanences
- 3. Autorisations
d'urbanisme
- 3. Edito du Maire
- 4. Agenda 21
- 6. CCAS : Aide au permis
de conduire
- 6. Le Père Noël à Nouvoitou
- 6. Etude surveillée

Informations communales

- 7. Animation
« Enfance-Jeunesse »
- 7. Agenda 2015
- 7. Médiathèque
- 8. Portraits
de Nouvoitociens
- 10. Égypte et danse
- 10. Théâtre en bus

Vie Associative

- 11. Retour
sur la Commémoration
- 11. Téléthon

12. A votre service

12. Agenda de Décembre

n° 65 - mensuel
Décembre 2014

L'écho des Moulins

Dépôt des articles :
Vos articles sont à fournir
avant le 5 décembre 2014
pour une parution dans le prochain
Echo des Moulins de janvier 2015.
Ils peuvent être envoyés par mail à :
echodesmoulins@nouvoitou.fr

Crédits photos : Mairie et Associations
de Nouvoitou, S.Junkerffboac.
Directeur de la publication :
Jean-Marc Legagneur
Déléguée à la communication :
Sylvie Panaget, Conseillère
Conception/réalisation graphique
Grapheti - Rennes © 2014
Impression : Le Calibri
Cesson-Sévigné



Retour en images sur... Le Festival des Sciences



Expériences sur le lait avec l'INRA



Spéctacle « Les expériences
spectaculaires »

Le Chapiteau Volant de la Compagnie OCUS



Mardi 21 octobre, le chapiteau est
monté



Atelier Enfants : confection des décors
et des marionnettes



Soirée Cabaret « Les muses s'y collent » : Un grand merci aux Nouvoitociens !



Soirée de clôture : représentation des enfants et spéctacle « Prince à dénuder »

Permanence de Monsieur le Maire :

Chaque samedi de 10h à 12h - sur rendez-vous.

Permanence des adjoints

Chaque samedi de 10h à 12h

▼ 6 décembre :

Dominique Langanné
(Culture, Vie associative)

▼ 13 décembre :

Annick Bellamy (Urbanisme,
Aménagement des espaces)

▼ 20 décembre :

Dominique Langanné
(Culture, Vie associative)

Autorisations d'urbanisme

Permis de construire et déclarations préalables accordés entre le 10 octobre et le 13 novembre 2014

▼ Mehdi Lahlou, 2 rue Henri Grouès : clôture

▼ Fabrice Aubert et Laurene Le Bouvier, ZAC de la Lande : modification façade + abri de jardin

▼ Nadia Chopin, 5 place Paul Eluard : ravalement habitation

▼ Rémi Jouzel, 8 rue de Vern : division en vue de construire

Permanences d'urbanisme

▼ Mairie : 02 99 37 65 17

▼ Instructeur au service Droits des Sols de Rennes Métropole et Architecte Conseil : **lundi 22 décembre de 9h30 à 12h** (prendre rendez-vous au préalable en Mairie).



Edito



Quel modèle de société voulons-nous ?

Par les services qu'ils rendent à la population, l'animation qu'ils développent, les liens sociaux qu'ils favorisent et l'activité économique qu'ils génèrent, les commerces de proximité sont des acteurs essentiels de la vie de la cité.

Durant le précédent mandat, la politique municipale, fondée sur la reconquête du dynamisme du centre-bourg, a permis l'installation d'un restaurant, d'une supérette et de donner un cadre professionnel de qualité au salon de coiffure. Cette dynamique a entraîné la rénovation et le développement des autres commerces du centre-bourg conférant ainsi à notre commune une attractivité nouvelle et un cadre de vie solidaire et convivial. Si la réussite de ce programme s'appuie sur plusieurs facteurs tels que la qualité de l'offre, le professionnalisme des acteurs économiques et l'attitude citoyenne des Nouvoitouciennes et des Nouvoitouciens, il n'en reste pas moins que l'équilibre constitué reste fragile. En conséquence la vigilance s'impose à tous.

L'ouverture d'une grande surface sur une commune voisine le dimanche matin constitue un des éléments de fragilité. Celle-ci n'est pas acceptable, car elle est en contradiction avec la charte commerciale du Pays de Rennes, qui a été validée à l'unanimité par tous les élus, les institutionnels, les syndicats et la profession. Il est donc de notre devoir de nous opposer à cette position qui va à l'encontre du développement et de la préservation du commerce de proximité, un des axes fondateurs de cette charte.

Bien au-delà de ce constat, il nous faut comprendre que la question du travail le dimanche est un vrai débat de société. Elle englobe le sujet des salaires, du droit du travail et, plus largement, celui du modèle de société dans lequel nous voulons vivre. Il en résulte donc qu'avant de cautionner un système de consommation qui pousse les gens à aller dans les magasins le dimanche, il faut s'interroger sur les conséquences sociétales *in fine* de la course permanente au profit et de la montée des individualismes. Pour ma part, la dérégulation résultante est nécessairement socialement destructrice.

Par ailleurs, et contrairement à certains propos, les études réalisées démontrent que le commerce local affiche une capacité à créer des emplois plus importante que la grande distribution : on trouve ainsi beaucoup plus de postes de travail dans le commerce traditionnel pour la même surface de vente. L'argument de la création d'emplois ne tient pas, et en tout état de cause il s'agirait de le positionner face au nombre d'emplois détruits au niveau du commerce de proximité.

Enfin, même dans ce combat inéquitable, le commerce local ne doit pas baisser les bras, il doit s'adapter et réagir, innover, se remettre en question, et mettre en avant ses points forts par rapport à la grande distribution : c'est le défi que doit relever le commerce de proximité.

Jean-Marc Legagneur, Maire.

Vie municipale

Les ateliers Agenda 21

Point de situation

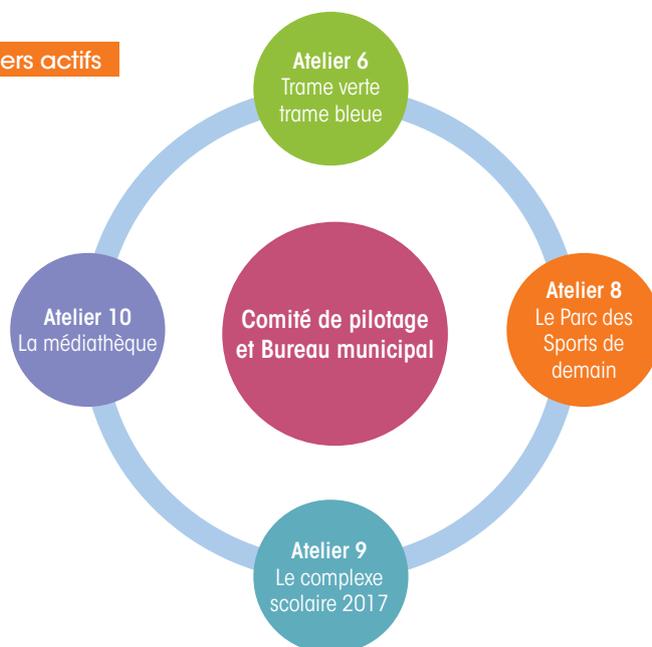
Comme chaque année, nous faisons le point sur l'avancement des travaux des ateliers Agenda 21.

Démarche d'ouverture et d'enrichissement pour la construction et la mise en place des projets de l'équipe municipale, les ateliers constituent une richesse que beaucoup peuvent nous envier. Nous vous présentons ci-après un point d'avancement des ateliers. A ce jour, 4 ateliers sont en activité et 6 sont en veille ou clôturés.

A nouveau, je tiens à féliciter et à remercier toutes les personnes élues, non élues qui travaillent pour notre Agenda 21, apportant ainsi de la valeur et de la pertinence dans nos projets.

Jean-Marc Legagneur, *Maire*

Les ateliers actifs



Atelier 6 Trame verte et bleue

La Trame verte et bleue est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges sur le territoire pour que les espèces animales et végétales puissent, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer. Cette démarche intègre le respect des activités agricoles et suggère leur développement dans un cadre harmonieux.

Les premières réunions ont eu pour objet de définir une méthodologie et d'identifier les différentes sources d'informations disponibles pour dresser ce diagnostic. Les prochains mois seront consacrés à la synthèse et la vérification des informations collectées.

L'atelier qui était en veille depuis 2012 est relancé fin 2014.

Atelier 8 Le Parc des Sports de demain

Dessiner le parc des sports de demain sur la base d'un projet à 3 niveaux (2015/2020/2025) en répondant aux attentes de la population et des associations.

Cet atelier a été lancé début 2012. Plusieurs réunions de travail ont été organisées. Les associations sont parties prenantes au sein de la JSN pour les réflexions sur le sujet. Suite à cet atelier, les projets « parcours de santé » et « piste d'athlétisme » ont été réalisés.

Le projet global s'étalera jusqu'à 2025, avec notamment un travail sur l'opportunité d'une seconde salle des sports.

Atelier 9 Le complexe scolaire 2017

Anticiper l'évolution et ainsi améliorer l'accueil et le service pour les Nouvoitouciennes et Nouvoitouciens, notamment avec l'intégration des nouveaux habitants.

Lancement de cet atelier également début 2012. Plusieurs réunions de travail réalisées et des visites de sites. L'atelier a produit son cahier des charges et les pré-études sont en cours. Le programme prévoit la construction du nouveau restaurant scolaire, et de 4 nouvelles classes (2 fermes pour la rentrée 2017 et 2 optionnelles) - prévision d'une salle en préfabriqué dès 2016. Les nouveaux locaux pour l'Accueil de Loisirs sont planifiés sur 2018/2020.

Atelier 10 La médiathèque

Doter la commune d'un équipement favorisant le développement de la culture pour tous. Le projet est travaillé dans un cadre intercommunal et doit favoriser les relations intergénérationnelles.

Lancement de cet atelier également en 2014. Le cahier des charges validé a permis la mise en place d'un appel d'offres et le choix d'un architecte.

Le projet architectural est défini.

L'atelier doit travailler sur le projet d'établissement culturel.

Vie municipale

ATELIERS en veille	MISSIONS	POINT D'AVANCEMENT
<p>Atelier 1 Le bio à la restauration scolaire</p>	<p>Si le principe d'un passage progressif en bio de la restauration collective de Nouvoitou était acquis, il restait à définir les moyens pour y parvenir.</p>	<p>Moyenne de 45% de bio dans les repas. Les circuits courts sont favorisés. Le fonctionnement de la restauration municipale a été optimisé. Projet d'un nouveau restaurant municipal pour la rentrée 2017 (côté école du Chêne Centenaire).</p>
<p>Atelier 2 L'aménagement des lagunes « Les bosquets de l'Yaigne »</p>	<p>Le projet consiste à travailler l'espace « lagunes » afin de valoriser le potentiel naturel du site et d'y intégrer une composante de vie récréative et sportive pour la population.</p>	<p>Projet défini sur les bases de l'étude faite par l'association « le Béruchot ». Le projet a été réalisé en 2013/2014. Nous en sommes au stade de la finition. Inauguration à prévoir au printemps 2015.</p>
<p>Atelier 3 La résidence des « jeunes actifs »</p>	<p>Le projet porte sur la construction d'une structure d'hébergement, au cœur de l'agglomération de Nouvoitou à l'usage de jeunes actifs.</p>	<p>Projet en place (rue Menault) et opérationnel. Cahier des charges respecté.</p>
<p>Atelier 4 La Convention des Maires</p>	<p>Travailler sur les méthodes et moyens pour la réduction de la consommation énergétique des bâtiments communaux et sur la commune (- 20% par rapport à la période de référence)</p>	<p>Un programme et des estimations financières ont été établis. Mise en application de règles strictes pour les nouveaux bâtiments communaux. Plus de 80% de l'éclairage public est désormais en basse consommation. Cet atelier est en veille suite à la métropolisation (transfert de l'éclairage public) et au transfert de la réflexion à la commission « Voiries/Bâtiments ».</p>
<p>Atelier 5 La ZAC de la Lande</p>	<p>Le travail de l'atelier repose sur la réflexion et l'émission d'avis et de recommandations sur les différentes composantes du dossier, notamment dans la phase création.</p>	<p>Phases 1 et 2 du projet en cours (Chalau et la Porte). L'atelier reprendra son activité lors du démarrage des phases suivantes.</p>
<p>Atelier 7 La petite enfance</p>	<p>Le travail de l'atelier consiste à réfléchir et proposer une solution en vue de l'accueil de la petite enfance sur la commune.</p>	<p>Le projet de crèche a été réalisé (16 berceaux). Le dossier petite enfance est désormais repris par la commission municipale avec ouverture lorsque nécessaire aux acteurs locaux.</p>

Vie municipale

CCAS

Aide au permis de conduire

Un dispositif renouvelé pour 2015

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontournable pour accéder à l'emploi ou à la formation ; or, chacun sait que son obtention nécessite des moyens financiers non négligeables, qui peuvent représenter un réel obstacle pour les demandeurs d'emploi sans indemnisation ou très peu indemnisés.

Dans le cadre des aides facultatives susceptibles d'être mise en place, le CCAS de Nouvoitou a choisi de mettre l'accent sur cette difficulté et de créer un dispositif d'aide au financement du permis de conduire selon les modalités suivantes : sur la base d'une convention de partenariat signée avec l'auto-école « France auto-moto-cyclo-école » installée à Nouvoitou au 2 place de l'Eglise (02 99 37 89 21 ou 02 99 37 43 65), le CCAS propose de financer les 10 dernières leçons avant l'inscription au permis du candidat bénéficiaire de l'aide. Ce dispositif pourra être accordé à 5 candidats au permis par année civile.

Les candidatures seront examinées par la commission CCAS et l'auto-école percevra directement l'aide financière, sur facture, dès lors que la validation du CCAS aura été prononcée.

Conditions d'obtention de l'aide

- Etre domicilié à Nouvoitou
- Etre inscrit à Pôle Emploi et en recherche active
- Avoir des revenus inférieurs au barème retenu par la commission, à savoir celui appliqué pour les bénéficiaires de la gratuité de transport
- Obtenir l'examen théorique du permis (le code) et suivre avec assiduité les leçons de conduite

Pratique

CCAS de Nouvoitou
02 99 37 65 12 ou ccas@nouvoitou.fr

Etude Surveillée Appel aux bénévoles

Depuis le 1^{er} décembre 2014, pour des raisons de logistique et d'organisation, l'étude surveillée sera désormais assurée les lundis et jeudis :

- De 16h45 à 17h15 pour les CP-CE1,
- De 16h45 à 17h30 pour les CE2-CM1-CM2.

Pour une bonne qualité du service, nous rappelons aux familles qu'il n'est possible de venir récupérer les enfants qu'au seul créneau de 17h.

La Municipalité fait appel aux personnes susceptibles d'être intéressées pour assurer l'encadrement des élèves sur ce temps. Merci de bien vouloir contacter Nathalie Fossey, responsable du service périscolaire, au 02 99 37 65 13 ou n.fossey@nouvoitou.fr

Le Père Noël à Nouvoitou

Vendredi 19 décembre

Dans les écoles et dans le bourg de 16h45 à 19h30.

Cette année, le Père Noël nous fait encore le bonheur de s'arrêter à Nouvoitou, nous avons beaucoup de chance... Nous avons donc décidé de le choyer. Pour cela, le Comité des Fêtes, l'association « Nouvoitou et vous ? », les associations des parents d'élèves de l'école publique et privée et les commerçants de Nouvoitou travaillent d'arrache-pied pour lui préparer une belle journée dont il se souviendra.

Son programme sera chargé, un vrai emploi du temps de « Père Noël » !

A 10h, il sera avec les petits à Nouvoitou,

A 11 h à l'école publique,

A 16 h à la Marpa,

A 16h45, il arrivera sur la Place Haute où les enfants de l'accueil de Loisirs auront décoré les sapins et les stands. Stands dans lesquels des peintres, l'atelier Loisir, les commerçants seront présents. Vous pourrez profiter de ventes de chocolats, de friandises, de vin chaud... il y aura même un stand de maquillage.

Encore mieux, vous pourrez exposer vos réalisations (il suffit pour cela de contacter le Comité des Fêtes ou Véronique Peudenier à la Mairie).

Un concours de dessin pour les enfants sera aussi organisé.

Un secret : Il faudra être nombreux

sur la Place Haute pour fêter dignement la venue du Père Noël car, ce que nous ne vous avons pas dit, c'est que le Père Noël dormira à Nouvoitou, puisque la veille il sera avec les enfants de l'école Saint-Martin, au Bocage.

Vous êtes donc invités, dès 16 h 45, vendredi 19 décembre, pour partager ce moment. Il y a certainement, enfouis dans un petit coin de votre tête, des rêves d'enfants qui ne demandent qu'à être réveillés.

Dominique Langanné,
Adjoint au Maire.



informations communales

Animation

« Enfance-Jeunesse »

Ouverture pendant les vacances de fin d'année

L'Accueil de Loisirs Enfance, sous la direction de Claire Cousot, sera ouvert les :

- lundi 22 et mardi 23 décembre : de 7h30 à 19h

- mercredi 24 décembre : de 7h30 à 17h
Les inscriptions s'effectuent jusqu'au 8 décembre.

Retour sur...

La Fête Du Goût

A l'occasion de la semaine du Goût, organisée le mercredi 22 octobre, une cinquantaine d'enfants de l'Accueil de Loisirs ont pu découvrir, goûter et réveiller leurs papilles à travers plusieurs ateliers. Une matinée pour confectionner des charlottes à la poire et à la pêche, écouter des lectures gourmandes, fabriquer des truffes au chocolat et aux épices avec M. Prodhomme, chef du restaurant « Les Saveurs de Nicolas » à Nouvoitou, et aussi décorer la cantine... Petits et grands se sont régalés le temps du déjeuner avec un repas amélioré : poulet au romarin et les desserts confectionnés dans la matinée.



Un grand merci à M. Prodhomme, aux animatrices de la médiathèque, à l'équipe d'animation Enfance et à notre cuistot Hervé, pour toujours faire de la fête du goût un moment fédérateur, convivial et de partage.

Pratique

ALSH « Enfance » : Emilie Urien
au 02 99 37 67 86 - 06 23 81 10 13
animationenfance@nouvoitou.fr

Agenda 2015

Chères Nouvoitouciennes et chers Nouvoitouciens,

Nous avons le plaisir de vous offrir une sixième édition de l'Agenda de Nouvoitou, qui nous l'espérons vous accompagnera dans vos rendez-vous professionnels et privés. Cet agenda vous permettra d'avoir à portée de main une multitude de renseignements sur la commune, les différents services et administrations. Son format est idéal pour l'emporter partout avec vous ou pour trouver sa place à côté du téléphone. Nous remercions chaleureusement les différentes entreprises, artisans et commerçants pour leur participation finan-

cière puisque sans eux la réalisation de cet agenda n'aurait pas été possible. Nous vous souhaitons une excellente lecture et meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2015.

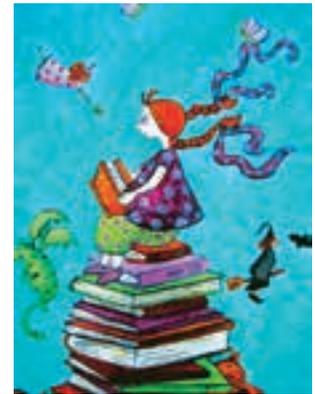
(Si malgré tout le soin apporté dans la distribution de cet écho des Moulins, vous ne l'avez pas trouvé dans votre boîte aux lettres, vous pouvez vous le procurer à l'accueil de la Mairie.)

Jean-Marc Legagneur, Maire
Sylvie Panaget,

Conseillère municipale déléguée
à la communication

Médiathèque

« Croq'Livres »



Vacances de fin d'année

La médiathèque sera ouverte à 14h les mardis et vendredis ; et sera fermée le mercredi 24 décembre après-midi et le mercredi 31 décembre.

« Lis-moi une histoire »

Le 20 décembre à 10h pour les enfants à partir de 3 ans. Gratuit sans réservation.

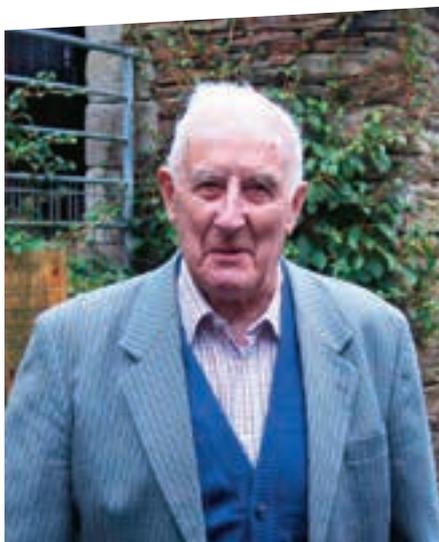
Pratique

Médiathèque « Croq'Livres »
13, rue de Domloup
02 99 37 84 71
mediatheque@nouvoitou.fr



informations communales

Portrait de Joseph Brossault



Pourquoi ce portrait ?

Parce que le 22 septembre 2014, la délibération ci-dessous a été proposée aux conseillers municipaux.

« Monsieur le Maire précise que le parc des sports ne porte pas encore de nom. Plusieurs propositions ont été effectuées et un consensus semble se dégager autour du nom de M. Joseph Brossault. M. Joseph Brossault est en effet connu de tous pour s'être durablement investi sur le plan associatif à Nouvoitou. Il est notamment un des fondateurs de l'association des Jeunes Sportifs de Nouvoitou. Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le choix de Joseph Brossault, comme dénomination du parc des sports. »

Voici en quelques lignes, le portrait de Monsieur Joseph Brossault que nous avons rencontré, le 5 novembre dernier, avec Christophe Bretaire. Tout d'abord, nous lui avons annoncé l'objet de notre visite : « Monsieur le parc des sports de Nouvoitou portera votre nom ! » Et là, son visage s'est illuminé d'un large sourire. Il nous a confié « Je suis content », malgré cette modestie que nous lui connaissons.

Joseph Brossault est né le 14 mars 1915 à « l'Éclozel » à Nouvoitou. (Eh oui, 100 ans en 2015, voilà pourquoi la municipalité organisera au printemps 2015, la pose de la plaque « Joseph Brossault » au Parc des Sports). Le rendez-vous est pris !

Quelques lignes sur sa vie. En 1921, il rentre à l'école élémentaire à Nouvoitou puis quelques années après en pension à Janzé où il a obtenu son certificat d'études (particulièrement rare à cette époque). À 14 ans, il travaille à la ferme de ses parents à « l'Éclozel » pendant quelques années avant de partir au service militaire à Versailles dans le génie. De retour à « l'Éclozel », il s'est marié et a eu trois filles. Il a une exploitation laitière sur laquelle il fait également des céréales. Puis, déménagement jusqu'à « Ville-neuve » (à moins d'un kilomètre) où là il a une exploitation arboricole... C'était le début, les « Pommiers de l'Éclozel » ! Quel visionnaire !

Quant à son investissement pour la commune ?

Là, il y aurait beaucoup à écrire, je suis sûre que l'on en oublierait, en voici quelques exemples : Investissement pour le sport : celui-ci a toujours été très fort. Il a relancé l'association des Jeunes Sportifs qu'il a présidée pendant 18 ans. Après la guerre, il n'y avait plus rien, tout était à reconstruire et Joseph Brossault a été le principal bâtisseur de la JSN. Mais son investissement n'était pas qu'en lien avec le sport, puisqu'il a été également conseiller municipal pendant 18 ans (avec pour Maires : Messieurs Langlois et Jouzel). On peut citer aussi son investissement à la CUMA (coopérative agricole) où il était membre du bureau, bénévole impliqué à la Mutualité Sociale Agricole, à la Paroisse, président du Club des Bons amis, président de l'école privée pendant 20 ans... Et cette liste est loin d'être exhaustive.

Quand on évoque avec lui certains souvenirs, il cite avec un grand sourire tous les dimanches passés au bord des terrains de foot (de Nouvoitou et du département) avec son copain Pierre Bouyaux, ils étaient de fervents supporters nous confie-t-il. Quand on l'interroge sur l'évolution de Nouvoitou, il avoue son inquiétude (dans les années 1970) quand les premiers lotissements sont sortis de terre (la peur de l'impact financier sur les habitants de la commune et l'interrogation des Nouvoitouciens « de souche », comment allaient-ils faire pour bien accueillir ces nouveaux arrivants dans une commune où tous se connaissent depuis des générations ?...). Aujourd'hui, Monsieur Brossault précise que cette évolution était nécessaire et indispensable à la vie de notre commune.

100 ans de vie à Nouvoitou, ne peuvent se résumer en quelques lignes...

... Christophe et moi avons demandé à Joseph s'il avait un conseil à donner à tous les jeunes sportifs de Nouvoitou : « Il faut être réellement assidu à ce que l'on fait, la motivation est la première des choses et le respect est le liant ». Et aux Nouvoitouciennes et Nouvoitouciens : « Il faut que les gens se rencontrent et s'entendent ».

Nous pensons qu'il n'y a pas grand chose à ajouter après ces deux conseils, si ce n'est vous dire un grand MERCI Monsieur Brossault pour tout ce que vous avez fait pour notre commune. Merci également de nous avoir reçus et rendez-vous **samedi 13 décembre 2014 à 11h en Mairie**. Ce moment sera l'occasion pour vous de recevoir des mains de Monsieur le Maire la médaille de la commune ô combien méritée.

Sylvie Panaget,

Conseillère municipale déléguée
à la Communication

informations communales

Portrait de... Laurence Guellerin-Dauvin



Une artiste à découvrir ou à redécouvrir.

Laurence est née en juillet 1970, d'une mère Flamande et d'un père moitié Tourangeau, moitié Berrichon et Breton.

Son inspiration : l'amour

Tout a commencé à l'adolescence, en 1986, Laurence écrit au fil du temps pour se débarrasser de ses tourments et pour coucher ses joies, sur des feuilles conservées au fil de ses déménagements. Elle a entre 16 et 26 ans. Puis un déménagement à Brest et un peu de temps libre pendant une recherche d'emploi et elle reprend toutes ces pages griffonnées. Toutes remplies de poèmes d'amour, sa spécialité, elle les a triées, a repris « les meilleures » puis les a dactylographiées et expédiées à un éditeur « TheBookEdition.com », pour pouvoir s'autoéditer. Et, heureuse surprise, est né le premier recueil intitulé « Amours... » en janvier 2010. Cette œuvre est conçue intégralement par Laurence, elle choisit sa couverture, son titre...

Puis ont suivi deux autres recueils : « **La rencontre** » en janvier 2011 et « **L'amour vous va si bien** » en septembre 2014. Elle continue aujourd'hui d'écrire, à son domicile, à Nouvoitou, lieu où se mêlent silence et sérénité. Inspirée par son mari, ses enfants, sa famille et ses amis, elle écrit sur toutes les formes d'amour (amicales, filiales, platoniques, amoureuses, passionnelles, charnelles, destructrices, mortelles...) et a une jolie expression pour parler des amours. « Ils sont très colorés » selon elle, mauve, rose et parfois noir... Laurence a d'autres cordes à son arc. Elle corrige également pour d'autres auteurs. C'est comme cela qu'elle s'est retrouvée à travailler sur les poésies et les nouvelles de Christophe Meignen, auteur breton édité par www.edilivre.com. Elle nous a déjà proposé sur la commune deux expositions en mairie, l'une en 2011, l'autre en 2013, et nous espérons pouvoir découvrir de nouveaux poèmes accompagnés par les peintures de son amie, Annie Gossmann. Enfin, elle peut vous aider pour la rédaction de vos CV, courriers administratifs, correction de mémoires et réaliser votre biographie ou celle de vos proches. Elle nous offre aujourd'hui ce poème intitulé « Les Notes ».



Sylvie Panaget,
Conseillère municipale déléguée
à la Communication

Les Notes

*Encore quelques pas avant
de lancer le bal
Hier encore je prenais un train avec
Alban
Poussée par le désir de survivre
en avant
Dans la ronde folle de la vie
au ventre mal*

*Avec cette trouille qui ulcère puis
libère
L'âme emprisonnée à cause de son
père*

*Encore quelques mots avant d'enfin
chanter
Hier encore je cherchais à mes
actes
un sens
Ceux qui m'ont offert ma deuxième
naissance
Après le suicide lent vivre sans s'en
cacher*

*Avec rage j'ai saisi tous les bonnes
heures
Afin de m'en gaver à m'en exploser
le cœur*

*Encore quelques notes avant de
trouver juste
Le roman de mes années dans
sa composition
Qui hier encore n'était qu'une morte
chanson
Après tant de mauvais accords
on s'ajuste*

*La sensibilité reste le ton redevient
mélodie
Lorsque l'Autre caresse l'esprit avec
magie*

*A Christophe, mon Autre
Avril 2011*

Pratique

Son blog :
<http://laurence.space-blogs.net/>

- Son Facebook Pro :
<https://www.facebook.com/#!/laurence.poesie>

- L'éditeur [thebookedition.com](http://www.thebookedition.com) :
<http://www.thebookedition.com/livres-laurence-auteur-9730.html>

informations communales

Egypte et danse En aquarelle

Thérèse Sabatié est de formation danseuse chorégraphe contemporaine, elle a été danseuse à Paris et à l'étranger pendant 33 ans. Elle a suivi également des cours d'aquarelle avec Nadine Delourmel et suivi de nombreux stages.

Thérèse Sabatié a vécu une passion avec la danse, dans laquelle elle s'engagerait 2 fois plus si c'était à refaire. Thérèse Sabatié n'a vécu que pour la danse : « la danse ne laisse jamais tomber un danseur, c'est le danseur qui est obligé de se retirer par respect à elle ». C'est ainsi que Thérèse Sabatié n'a jamais voulu rompre avec la danse et qu'elle s'est servie de ses dons de peintre en aquarelle pour se projeter encore dans la danse. Elle vous invite dans son univers le

temps d'une exposition riche en couleurs et en émotions. Notre artiste peint toujours en musique afin de reproduire les émotions de la vie telles que la joie, la tristesse, la douleur... et c'est bien là l'expression de la danse.

Thérèse Sabatié sait naturellement mettre en scène et en mouvement tous ses ressentis, elle pose ses chorégraphies sur le papier. Il n'en faudrait pas beaucoup pour que ses danseuses s'animent.

Thérèse Sabatié habite à Nouvoitou depuis 2001. Ses origines égyptiennes l'emmènent souvent dans son pays pour s'imprégner des traditions folkloriques qu'elle reproduit avec tant d'émotion en aquarelle.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous l'accueillerons avec ses deux thèmes qu'elle a su marier.



Ses œuvres seront visibles dans le hall de la Mairie du **5 décembre 2014 au 5 janvier 2015** et le vernissage se tiendra le **vendredi 12 décembre à 19h**.

Dominique Langanné,
Adjoint au Maire

Théâtre en bus La Mégère apprivoisée



**Mercredi 13 janvier 2015
à 20h**

TNB Salle Vilar

Durée : 2h

À partir de 13 ans

De William Shakespaere

Adaptation et Mise en scène :

Mélanie Leray

Avec Philippe Torreton, David Jeanne-Comello, Ludmilla Dabo, Yuval Rozman, Jean-François Wolff (distribution en cours)

Baptista, riche citoyen de Padoue, a deux filles : Bianca, la cadette, belle et sage, et Catherine, l'aînée, rebelle et coléreuse. Bianca attire les prétendants aussi sûrement que sa sœur les repousse avec ses réparties tranchantes. Baptista prend alors une décision radicale : enfermer Bianca jusqu'à ce qu'un homme épouse Catherine. Avec Petruccio, initialement appâté par sa dot, mais ensuite piqué de curiosité par le récit de ses exploits, Catherine trouve enfin un partenaire de jeu à la hauteur de son talent, un adversaire à sa démesure. Au cœur de cette pièce, qui est d'abord une comédie, grivoise, moqueuse, l'enjeu est celui du pouvoir, de l'oppression

et de la liberté de la femme. Elle dénonce donc l'emprise des hommes, sans oublier que certaines armes de la femme, la langue et les larmes, sont aussi celles de l'art du comédien.

Renseignements et réservations en Mairie **avant vendredi 19 décembre** auprès de Véronique Peudenier au 02 99 37 65 18 ou vieassociative@nouvoitou.fr

Vous pouvez dès aujourd'hui prendre un tarif d'abonnement.

Pratique

– Tarifs « Abonnement »

– Tarifs à la carte

▼ « Spectacle et bus »

Tarif plein : 25,80 €

Etudiants, collégiens, lycéens : 19,80 €

Demandeurs d'emploi : 17,80 €

▼ « Abonnés Korrigo/Spectacle seul »

Tarif plein : 23 €

Etudiants, collégiens, lycéens : 17 €

Demandeurs d'emploi: 15 €

Vie associative

Retour sur...

Commémoration du 11 novembre 2014

Dimanche 9 novembre, s'est déroulée la commémoration de l'Armistice 1918. À 9h15, les anciens combattants se sont réunis devant la Mairie avant de se rendre à l'église pour une messe à la mémoire des soldats décédés.

À 10h40, Monsieur le Maire a remis un nouveau drapeau au président des anciens combattants, Monsieur Lainé, en rendant hommage à tous les portedrapeaux qui depuis près d'un siècle forment une chaîne d'union qui nous relie aux moments les plus sombres de notre histoire, mais aussi à tous les valeureux soldats qui ont laissé leur vie pour la France.

Après les discours officiels, la commémoration au monument aux morts s'est déroulée en présence des enfants des écoles qui ont lu des poèmes et chanté « La Marseillaise ». Puis, retour à la Mairie, où un diaporama rendant hommage aux femmes pendant la 1^{ère} guerre mondiale a été



présenté aux Nouvoitouciens présents. Hommage au travail réalisé par les femmes dans les champs pour faire manger les Français, aux infirmières qui soignaient les blessés, aux « munitionnettes » qui fabriquaient les fournitures indispensables aux armées. Enfin,

à toutes les femmes qui ont fait vivre le pays pendant que leur mari, frère, fils étaient sur le champ de bataille. Cette matinée s'est terminée par un mot de remerciement de Monsieur Lainé aux élus pour le drapeau et un pot de l'amitié.

Téléthon 2014

Derniers préparatifs du Téléthon 2014 pour les animations proposées par des associations partenaires de Nouvoitou : le Club des Bons Amis, l'Amicale des donneurs de sang, le Comité des Fêtes de Nouvoitou et le Judogi Club ; les Jeunes Sportifs de Nouvoitou assurant la coordination.

Plusieurs rendez-vous au profit du Téléthon sont prévus :

Samedi 6 décembre : randonnée pédestre et marche nordique

Deux circuits de 9 et 16 km, avec départs à partir de 13h30 et ce jusqu'à 14h30, à la salle des Familles sont proposés. Le montant de l'inscription est libre et sera versé entièrement au Téléthon. Sur le grand circuit, il sera pro-

posé un ravitaillement et à la fin des deux circuits, il vous sera offert une collation, prise en charge par notre partenaire Hyper U, cette animation est pilotée par la JSN Cyclo-VTT et le Club des Bons Amis.

Samedi 6 décembre : vente de bonbons

De 13h30 à 17h30 à la salle des Familles, et en porte-à-porte. Cette animation est pilotée par le Judogi Club, avec des fournitures prises en charge par notre partenaire Carrefour.

Vendredi 12 décembre : zumba party

Organisée par la section JSN Danse, Andréa de 20h à 23h à la salle « Le Bocage » animera la zumba party.



L'inscription est à 10 € et une part du bénéfice sera reversée à l'AFMTéléthon.

Mobilisez-vous pour ce Téléthon 2014 en participant à ces animations où votre contribution financière servira la cause du Téléthon.

A votre service

Mairie ▶ Téléphone : 02 99 37 42 71

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi, mercredi 8h30 - 12h
- Mardi, jeudi, vendredi 8h30 - 12h et 14h - 17h
- Samedi 9h - 12h
- Site internet de la commune : www.nouvoitou.fr

Service Urbanisme : 02 99 37 65 17

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Sur rendez-vous l'après-midi.

CCAS de Nouvoitou : 02 99 37 65 12 - ccas@nouvoitou.fr

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Service Culture et Vie Associative : 02 99 37 65 18

Service Animation Sportive : 02 99 37 65 15 ou 06 16 68 21 45

Service Animation Jeunesse - Maison des Jeunes

02 99 37 65 15 ou 06 09 42 17 60

Service Animation Enfance - Espace rue du Chêne Centenaire :

02 99 37 67 86 ou 06 23 81 10 13

Cyberespace - Rue de Châteaugiron : 02 99 37 60 78

cyberespace@nouvoitou.fr

Médiathèque - Rue de Domloup : 02 99 37 84 71

mediatheque@nouvoitou.fr

Mardi : 17h-18h30 - Mercredi : 10h-12h et 14h-18h30

Vendredi : 17h-18h30 - Samedi : 10h30-12h et 14h-17h

Ecole publique «Le Chêne Centenaire» : 02 99 37 42 70

Directrice : Madame Laurence Dandin

Ecole Privée «Saint-Martin» : 02 99 37 40 76

Directrice : Madame Claire Vanmaercke

Restaurant Scolaire - Rue de Domloup : 02 99 37 43 47

Correspondants Presse

▼ Ouest-France : Christine Cordon - christinecordon@yahoo.fr

▼ Journal de Vitré : Franck Pelhate - envoilinfo@gmail.com

Déchèterie

▼ Informations au service Valorisation des déchets

de Rennes Métropole au 0 800 01 14 31

Collecte le jeudi à partir de 14h pour les déchets recyclables

et le lundi à partir de 14h pour les déchets ménagers

▼ Saint-Armel au lieu-dit « Les Garmeaux »

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermée le jeudi après-midi, dimanche et jours fériés

Paroisse : Horaires des messes :

- Dimanche à 9h30 : alternativement à Nouvoitou et à Domloup

- Dimanche à 10h30 à Châteaugiron

- Samedi à 18h30 : alternativement à Ossé et St Aubin du Pavail

- Mardi à 8h à Nouvoitou

Presbytère - 16, avenue Pierre le Treut à Châteaugiron

au 02 99 37 40 56

Assistante sociale du C.D.A.S. sur rendez-vous au 02 99 02 20 20

Point Accueil Emploi (P.A.E.) intercommunal

À Vern-sur-Seiche : 02 99 62 99 00

Ouvert au public tous les matins de 9h à 11h30

Agenda

DECEMBRE 2014

• Du 5 décembre au 5 janvier

Exposition Aquarelles « Egypte et Danse » - Thérèse Sabatié
Hall de la Mairie

• Mercredi 3

Animation « Gai Savoir » - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul

• Vendredi 5

- De 9h à 12h : Espace Jeux - Nouboutchou - Salle des Familles
- Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

• Samedi 6

- À 11h : Accueil des nouveaux habitants - Mairie
- À 13h30 : Téléthon 2014 : randonnée pédestre, marche
nordique et vente de bonbons - Salle des Familles

• Mercredi 10

Arbre de Noël - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul

• Vendredi 12

- De 9h à 12h : Espace Jeux - Nouboutchou - Salle des Familles
- Marché de 16h30 à 19h - Place Haute
- À 19h : Vernissage de l'exposition de Thérèse Sabatié - Mairie
- De 20h à 23h : Téléthon 2014 : zumba party - Salle Le Bocage

• Samedi 13

- À 11h : remise de médaille à Joseph Brossault - Mairie
- Sortie Moto - JSN Moto Loisirs
- Compétition - JSN Karaté - Espace Le Bocage
- Assemblée générale et remise de trophées - Galet'Saucisse
Salle Le Tilleul

• Lundi 15

- À 20h30 : Conseil Municipal - Mairie
- À 20h30 : Vie Libre - Logis des Cordeliers

• Vendredi 19

- De 9h à 12h : Espace Jeux - Nouboutchou - Salle des Familles
- De 16h45 à 19h : animations de Noël - Place Haute

• Samedi 29

Sortie Moto - JSN Moto Loisirs

• Mardi 30

Concours de belote - Club des Bons Amis - Salle Le Tilleul

• Mercredi 31

Réveillon de la Saint-Sylvestre - Comité des Fêtes
Salle Le Bocage

A NOTER EN JANVIER

• Vendredi 16 janvier

Vœux du Maire à la population et aux associations

Salle Le Bocage

• Lundi 19 janvier

Vœux du Maire au secteur économique - Mairie

**Les élus et les agents vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année !**